Sécurité : la droite veut rétablir la double peine pour les actes visant les forces de l'ordre

05/05/2019 à 19h18

Une « proposition de loi de programmation et de sécurité intérieure » d'Éric Ciotti suggère de consacrer 15 milliards d'euros sur six ans aux forces de l'ordre

Un effort budgétaire de 15 milliards d'euros sur six ans, le recrutement de 15 000 policiers et gendarmes supplémentaires et un durcissement des sanctions contre les agressions des forces de l'ordre et les injures à leur endroit : « Face à la montée de la violence et des menaces », la droite veut « apporter une vraie réponse de long terme, planifiée, avec un engagement budgétaire fort » (…)

Pour cela, le texte préconise d'**instaurer des peines plancher pour les crimes et délits commis contre des policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, policiers municipaux et agents des douanes**, sauf dérogation motivée par le juge. La droite veut aussi **rétablir la double peine** pour les actes visant les forces de l'ordre : **un étranger en situation irrégulière ou séjournant en France depuis moins de cinq ans se verrait automatiquement interdit de territoire pour une durée donnée, voire expulsé en cas de condamnation supérieure à cinq ans de prison.** L'excuse de minorité serait « par principe écartée » à partir de 16 ans. Ainsi, « lorsqu'ils s'en prennent aux forces de l'ordre, les mineurs seraient passibles des mêmes peines que les personnes majeures », selon l'exposé des motifs du texte. (…)

lejdd.fr